

STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

2025-2030



DE NOUVEAUX LIENS POUR
CHANGER DEMAIN



SOMMAIRE

Préambule
p3

Contexte et gouvernance
p5

#1 Être partenaire de nos clients dans leur transition environnementale
p7

#2 Intégrer les enjeux environnementaux dans nos modes de fonctionnement
p12

#3 Être exemplaire
p15

Annexe
p20

Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels est la filiale du Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés de entreprises (PME et ETI), des acteurs publics et institutionnels locaux et des professionnels de l'immobilier. La banque accompagne 12 000 acteurs économiques partout en France à travers ses 21 implantations. Elle propose à ses clients une offre complète (financements, traitement des flux, moyens de paiement, épargne, assurances, opération de salle des marchés, OPCVM, etc.).

PRÉAMBULE

Par son implantation territoriale et sa capacité à orienter les flux financiers, le Groupe Crédit Mutuel Arkéa peut soutenir et accompagner en tant qu'acteur financier les transformations vers des modèles plus durables, source de pérennité des activités et des entreprises.

En 2020, cette ambition a été formalisée avec l'adoption d'une Raison d'être, marquant un engagement fort envers des valeurs responsables.



NOTRE RAISON D'ÊTRE

Nous voulons être acteur **d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prendre en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète** pour les prochaines générations.

Nous y contribuons en pratiquant **une finance au service des territoires et de leurs acteurs**, qui s'inscrit dans la durée et **aide chacun à se réaliser**.

À cette fin, nous avons fait le choix d'être **une banque coopérative et collaborative** qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise **solidaire, éthique et inclusive**, qui est attentive au **respect de son environnement**.

Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, **des solutions innovantes** pour accompagner nos sociétaires et clients dans **leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations**.

En 2022, une étape supplémentaire est franchie lorsque Crédit Mutuel Arkéa a adopté la qualité d'Entreprise à mission, intégrant la Raison d'être dans ses statuts et la déclinant en cinq engagements, dont les quatre premiers sont directement liés à la préservation de l'environnement :

#1 Prendre nos décisions en visant une approche équilibrée entre performance financière et impact - sociétal et environnemental – positif, par l'exercice d'une gouvernance coopérative ancrée sur nos territoires

#2 Accompagner chacune de nos parties prenantes dans sa transition environnementale

#3 Développer des coopérations territoriales et s'engager en faveur de la vitalité locale

#4 S'engager pour l'inclusion et cultiver une relation de confiance durable avec tous nos sociétaires et clients, des précurseurs aux plus fragiles

#5 Favoriser l'engagement de notre collectif au service de l'intérêt commun, en faisant notamment vivre nos valeurs mutualistes



Dans le cadre de son plan stratégique FAIRE 2030, le Crédit Mutuel Arkéa continue d'apporter la preuve que la finance est un outil au service d'un monde plus durable et équitable. Trois grands enjeux de durabilité mobilisent l'action : l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sauvegarde de la biodiversité et du capital naturel ainsi que la préservation de l'eau et des ressources naturelles.

Le Crédit Mutuel Arkéa a publié en 2025 **une stratégie Biodiversité et capital naturel** avec une approche globale : prendre en compte les réductions d'impacts négatifs et pressions ainsi que les dépendances à la biodiversité, mais aussi évaluer la contribution positive à la nature de ses clients. En ayant cette approche, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite mesurer la "part nature" de ses financements. En l'absence d'un cadre de référence communément reconnu, le Groupe a fait le choix de bâtir sa propre méthodologie.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est partie prenante majeure des travaux du Crédit Mutuel Arkéa. Au travers de cette présente stratégie, elle décline et adapte les ambitions du Groupe au regard de son modèle d'affaires de services bancaires, ses différents marchés et ses parties prenantes.

CONTEXTE & GOUVERNANCE

Conscient du rôle essentiel que joue le secteur financier dans la lutte contre le changement climatique, au travers de la diversité de ses métiers et de ses interactions avec les acteurs et décideurs de ses écosystèmes, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a mis en place une stratégie climat qui a guidé nos actions pour la période 2022-2024.

L'Accord de Paris, adopté lors de la COP 21 en 2015, a fixé un objectif ambitieux : limiter la hausse de la température à moins de 2°C. Cependant, près de dix ans après, cet objectif demeure incertain et l'urgence climatique s'accompagne d'une pression inédite sur les limites planétaires, telles que l'érosion de la biodiversité et la perturbation des cycles naturels.

Comme l'expliquent le 6e rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et le 1er rapport de l'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité sont à mener de concert, puisque ces enjeux sont étroitement liés et s'influencent mutuellement. Ils menacent non seulement l'équilibre des écosystèmes, mais impliquent d'élargir le champ de nos actions pour protéger la nature et le vivant, en portant attention aux cinq catégories d'impacts identifiées :

- la destruction et l'artificialisation des milieux naturels,
- la surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal d'espèces,
- le changement climatique,
- les pollutions diverses,
- les espèces exotiques envahissantes.

Le positionnement d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels en tant qu'acteur de proximité et de terrain, ancré au cœur des écosystèmes et en interaction directe avec ses parties prenantes, l'engage à aborder ces défis environnementaux.

Ainsi, la banque a choisi de travailler à une stratégie environnementale, englobant le climat et la biodiversité, reflet de son engagement à participer à la construction d'un avenir durable et responsable :

- Le climat : les travaux sur l'atténuation de la période 2022-2024 ont permis d'identifier des actions dont certaines à poursuivre. Les effets de plus en plus manifestes du changement climatique obligent Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels désormais à accélérer les efforts sur l'adaptation (de vie, des conditions de travail, des bâtiments, des infrastructures).
- La biodiversité : L'activité humaine a obligatoirement un impact sur les ressources naturelles qui l'entourent. Les enjeux de réduction d'impact négatif ou de contribution positive se positionnent désormais au cœur de nos réflexions.



LA BANQUE A CHOISI DE TRAVAILLER À UNE STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE, ENGLOBANT LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ



GOUVERNANCE

La stratégie environnementale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels ne peut être efficace sans une implication forte de sa direction et de ses administrateurs dans la définition des ambitions et de la stratégie.

Le **Directoire** est informé à trois moments clés de l'année des actions de l'équipe Finance Responsable en charge de la coordination globale au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels auprès des différents métiers : une première fois pour présenter la feuille de route de l'année, une deuxième fois pour un point à mi-année et une troisième fois pour le bilan de l'année écoulée.

Il décide et arbitre également certains sujets relevant de la stratégie d'entreprise.

Ce principe permet de partager le suivi et matérialiser l'implication du Directoire dans les réalisations concrètes.

- Le Directoire est informé trois fois par an

Le **Conseil de Surveillance** est informé deux fois par an de la feuille de route Finance Responsable. Une première fois pour présenter la feuille de route de l'année et une seconde fois pour le bilan de l'année écoulée. Un administrateur au sein du Conseil de Surveillance assure le rôle de référent ESG-Climat.

Ces interventions récurrentes permettent de restituer les actions de la banque sur les enjeux environnementaux.

- Le Conseil de Surveillance est informé deux fois par an

En complément de la gouvernance, **la comitologie opérationnelle** permet d'impliquer les collaborateurs et les managers. Les sujets environnementaux impactent et irriguent tous les métiers de la banque : risque, commerce, services client, ressources humaines... La stratégie est coordonnée au sein des équipes d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, en cohérence avec le Groupe Crédit Mutuel Arkéa et se nourrit des échanges des pratiques avec les autres entités du Groupe.

La comitologie opérationnelle se matérialise par la tenue d'un comité Finance Responsable regroupant, tous les deux mois, les managers des structures travaillant directement sur l'ESG, ainsi que par la tenue d'un comité mensuel opérationnel de "référents métiers ESG" composé de collaborateurs de ces structures.

En 2024, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a défini sa stratégie ESG, rebaptisée "Finance Responsable", pour articuler ses travaux désormais autour de 3 piliers qui structurent sa vision et donnent un cadre aux travaux à mener :

- Etre partenaire de nos clients dans leur transition environnementale,
- Intégrer les enjeux environnementaux de nos clients dans notre proposition de valeur,
- Être exemplaire.

La stratégie environnementale répond à cette exigence pour organiser les enjeux autour de ces trois axes.

#1
ETRE PARTENAIRE DE
NOS CLIENTS DANS
LEUR TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE

#2
INTÉGRER LES ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
DANS NOS MODES DE
FONCTIONNEMENT

#3
ÊTRE EXEMPLAIRE



#1

ÊTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels adapte continuellement ses métiers, ses approches et ses offres bancaires pour que chacune de ses activités soit concrètement au service des territoires et de leurs acteurs économiques.

ORGANISATION

La Direction Commerciale d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels s'est organisée depuis 2020 pour accompagner la transition de nos clients, avec la création de la Direction de la Transition Environnementale (DTE).

En 2024, une équipe d'experts ESG régionaux a été constituée pour être au plus près du terrain, des commerciaux et des clients.

En 2025, une réorganisation de la Direction du Développement rassemble les expertises ESG pour mieux servir les ambitions 2030.

Cette organisation est évolutive afin de prendre en compte les engagements de la banque pour faire face aux défis des enjeux environnementaux.



OFFRIR À NOS CLIENTS
LES MOYENS DE SE
DÉVELOPPER



NOTRE APPROCHE

LE CLIMAT

Sur l'atténuation au changement climatique, les travaux ont été initiés au niveau du Groupe depuis 2020 dans le cadre de sa trajectoire bas carbone et confirmés par son adhésion à la NZBA* en 2022. Ils se poursuivront d'ici 2030 pour continuer d'intégrer de nouveaux objectifs climatiques.

Pour les activités d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, à fin 2025, les secteurs concernés sont le pétrole et gaz, le charbon, l'acier, le ciment, le transport maritime et le transport aérien.

Les prochains secteurs retenus sont l'immobilier commercial (commercial real estate) et la production d'électricité.

- À partir de 2026, des travaux seront engagés sur l'immobilier commercial pour identifier des cibles de décarbonation.
- D'ici 2030, une cible climatique de décarbonation sera étudiée sur la production d'électricité.

Des études d'opportunité seront conduites pour envisager la participation ponctuelle à des projets de contribution carbone.

Sur l'adaptation au changement climatique, la dimension territoriale est primordiale. Tous les acteurs économiques sont concernés par l'adaptation pour viser une résilience et une pérennité de leur modèle d'affaires.

*NZBA : la NZBA pour Net Zero Banking Alliance est un collectif mondial de banques de définition pour les secteurs d'activité les plus émissifs au niveau mondial de trajectoires de 0 CO2 à 2050 avec des objectifs de passage à 2030.

#1 ÉTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

Une approche itérative sur l'adaptation est privilégiée. En intégrant des groupes de travail (GT) comme celui du projet européen Climatefit en 2024 ou celui de l'Institut de la Finance Durable (IFD) sur le "financement de l'adaptation" lancé en mai 2025, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a pu travailler un premier périmètre de réflexion.

Les thématiques visées par le GT IFD rejoignent celles du PNACC-3⁽¹⁾ :

- Protéger la population des effets du changement climatique
- Assurer la résilience des territoires et des services essentiels
- Adapter les activités humaines et renforcer la résilience économique

Ces enjeux d'adaptation font ressortir le rôle majeur des collectivités locales dans la mobilisation des acteurs économiques tant publics que privés sur son territoire.

En qualité d'acteur essentiel du financement du développement local, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels accompagne les initiatives des collectivités locales.

Elles nourriront les travaux sur l'accompagnement des acteurs économiques à l'adaptation au changement climatique tant auprès des acteurs publics que des entreprises et des professionnels de l'immobilier.

D'ici 2030, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura intégré les enjeux d'adaptation dans sa stratégie d'accompagnement et, en particulier, renforcera son engagement auprès des collectivités, par territoire jugé prioritaire, dans son plan stratégique.

LA BIODIVERSITÉ

Cet enjeu sera mieux pris en compte dans les attentes de nos clients par une approche pragmatique et cohérente. Ainsi, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a choisi une démarche itérative en commençant par les secteurs et les régions prioritaires au regard de leurs impacts et de son portefeuille et en cohérence avec le plan stratégique du Crédit Mutuel Arkéa.

Intégrant les spécificités sectorielles et géographiques, l'analyse des impacts négatifs et des pressions mais également de la contribution positive [voir encadré ci-après] des activités et actions de nos clients permet de dégager les points sur lesquels Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels identifie une plus-value à apporter à ses clients. Les enjeux liés à la biodiversité sont intimement liés à ces contextes multidimensionnels. Les réponses en termes d'accompagnement doivent être ajustées au plus près des besoins. Les offres de produits ou de services seront enrichies, en fonction de leur valeur ajoutée identifiée sur ces segments.

En 2025, la priorisation des travaux a été réalisée à partir du croisement :

- des données sectorielles sur les impacts négatifs/dépendances issues de la base Encore⁽²⁾, affinées à l'échelle nationale,
- des encours de crédits de la banque,
- et de la répartition géographique de ces encours.

⁽¹⁾PNACC-3 : le troisième Plan national d'adaptation au changement climatique est l'un des trois documents de programmation composant la Stratégie française énergie-climat (Sfec) pour la décennie à venir et au-delà.

⁽²⁾ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure) permet de visualiser la manière dont les activités économiques dépendent de la nature et l'impactent.



#1 ÉTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

La contribution positive

Les **travaux exploratoires** du Groupe Crédit Mutuel Arkéa sur une méthodologie d'évaluation de la contribution positive des clients du Groupe se basent sur des critères communs à plusieurs secteurs d'activité des clients et sur des critères, complémentaires, spécifiques aux secteurs examinés.

Les critères communs concernent la restauration et la renaturation écologique, la préservation des écosystèmes naturels, la gouvernance.

Les critères spécifiques sont propres au secteur d'activité du client.

La nature de l'activité de chaque client est également prise en compte. En effet, au-delà d'actions de réduction des impacts négatifs de ses activités (par ex : la renaturation d'espaces), un client peut être un fournisseur de solution (par ex : dans le BTP, un fabricant de béton bas carbone) ou avoir une activité positive pour la biodiversité (par ex : le traitement de déchets).

L'ambition de l'évaluation est de permettre une consolidation au niveau filiales et Groupe pour constituer une part nature, c'est-à-dire la contribution pour la nature des personnes morales, et d'apporter des éléments de priorisation d'ambitions pour favoriser l'action des clients sur ces enjeux.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est une banque de proximité, avec une approche adaptée à chaque territoire et au soutien de projets de développement local.

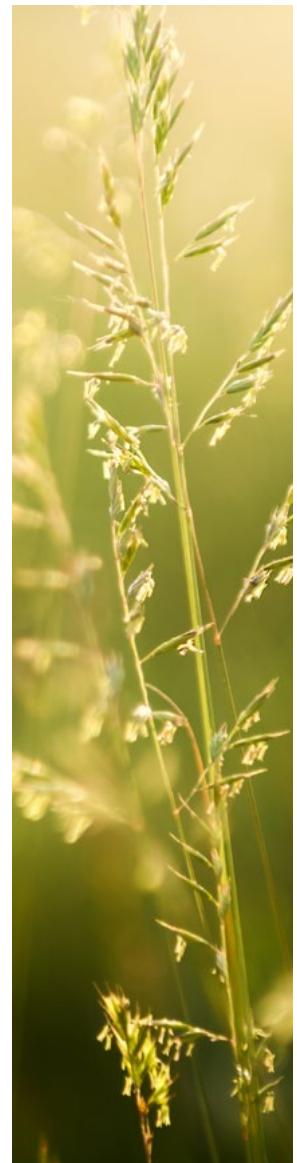
Deux secteurs et deux régions ont ainsi été retenus :

L'immobilier sur l'Ile-de-France et la Bretagne : Pour accompagner les efforts de réduction d'impacts négatifs-pressions ou dépendances à la biodiversité des acteurs de ce secteur, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels portera ces enjeux en tant que banque auprès de ses clients via un travail de mise en relation avec des écologues, une meilleure prise en compte de labels reconnus, une systématisation de l'impact biodiversité dans les appels d'offre, l'attention portée sur les constructions sur des espaces déjà artificialisés, des espaces en friche ou encore le déploiement de dispositifs hydroéconomiques et de recyclage d'eau.

Sur la contribution positive, les critères sectoriels de la méthodologie exploratoire d'évaluation de la contribution positive portent sur les labels (interactions fortes avec les réductions d'impacts négatifs), les conceptions de projet de construction, les matériaux de construction, les pratiques de construction et la gestion écologique des sites.

L'industrie agro-alimentaire sur la Bretagne et la Nouvelle-Aquitaine : Pour accompagner les efforts de réduction d'impacts négatifs-pressions ou dépendances à la biodiversité des acteurs de ce secteur, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels portera ces enjeux en tant que banque auprès de ses clients via un travail de mise en relation avec des partenaires pour la mesure d'empreinte biodiversité, un enrichissement du cahier des charges (achats, traçabilité), des synergies avec les autres entités du Groupe Crédit Mutuel Arkéa afin d'apporter des réponses à l'ensemble de la chaîne de valeur - agriculture, coopérative agricole, industrie agro-alimentaire - (reconversion en bio, achat matériel, formation...).

Sur la contribution positive, les critères sectoriels de la méthodologie exploratoire d'évaluation de la contribution positive portent sur les labels (interactions fortes avec les réductions d'impacts négatifs), les pratiques agricoles et les pratiques des fournisseurs, la préservation ou le développement d'habitats naturels et les pratiques de transformation agroalimentaire.



#1 ÉTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

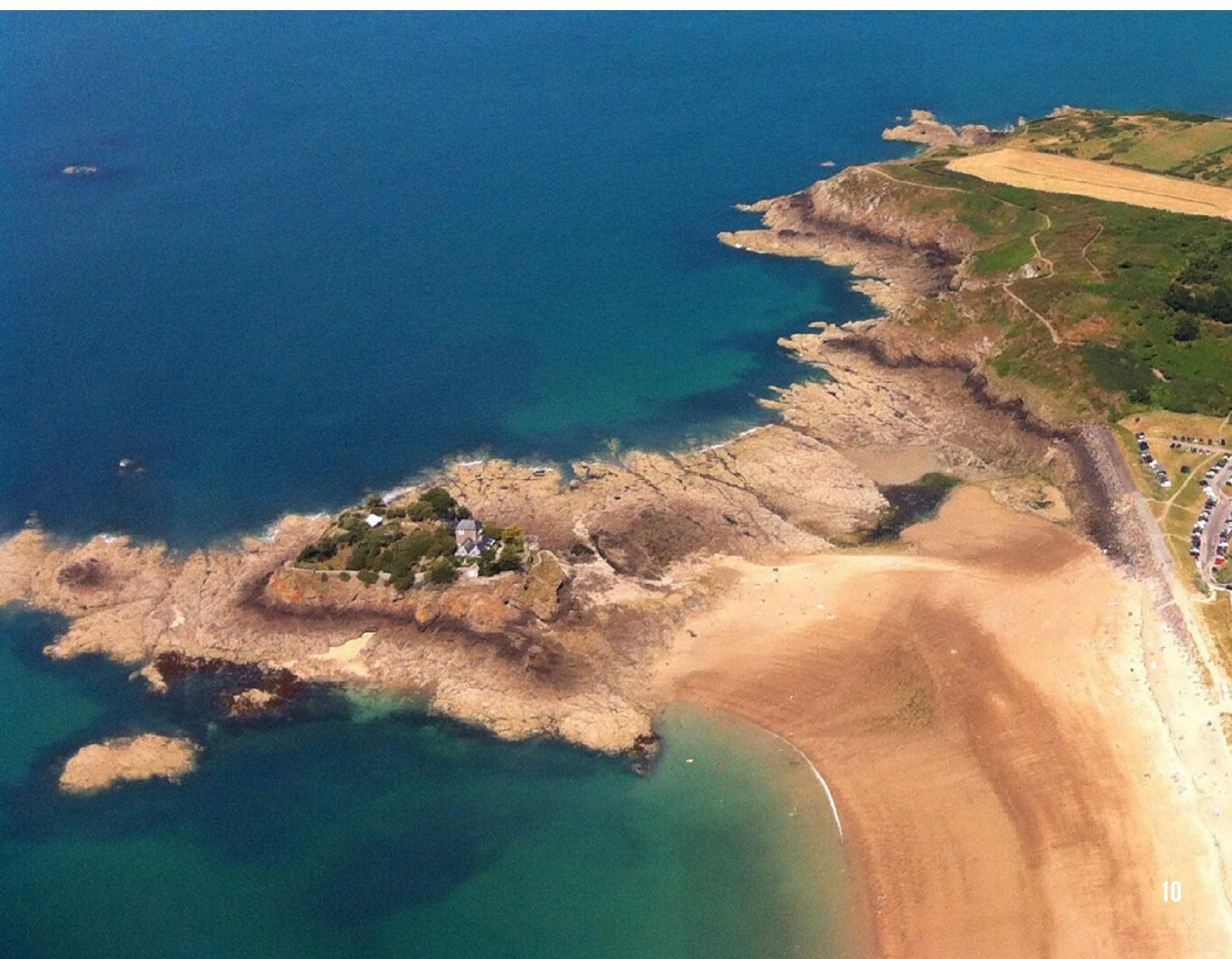
Ces travaux doivent permettre d'identifier dans le cadre du plan stratégique d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels des réponses d'accompagnement client adaptées, en intégrant progressivement les enjeux de biodiversité dès la conception des offres. Pour y parvenir, le Groupe réalisera une analyse annuelle qualitative des dépendances et des impacts négatifs.

- Exploitation de l'analyse qualitative des dépendances et des impacts négatifs produite par le Groupe annuellement, à des fins d'ajustement potentiel de l'offre

Sur la contribution positive, le portefeuille des clients des filières Immobilier et Industrie agro-alimentaire sera progressivement évalué avec la méthodologie exploratoire si les travaux réalisés sur le périmètre du pilote s'avèrent concluants.

D'ici 2030, d'autres secteurs d'activité et régions seront progressivement couverts pour poursuivre l'analyse des enjeux sectoriels et territoriaux de réduction des pressions sur la biodiversité et enrichir l'évaluation de la contribution positive des clients afin de matérialiser la part nature d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels au sein de la part nature du Groupe Crédit Mutuel Arkéa.

Ces travaux seront soumis à la disponibilité des données.



#1 ÊTRE PARTENAIRE DE NOS CLIENTS DANS LEUR TRANSITION ENVIRONNEMENTALE

OFFRES

Avec le lancement du prêt PACT dès 2019, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a affirmé très tôt sa volonté d'accompagner durablement les démarches de transition environnementale et sociale de ses clients. Depuis, la banque a considérablement élargi et structuré son offre autour du financement, du placement et des services, avec le souci constant de rendre ces solutions accessibles aux organisations de taille intermédiaire.

DISPOSITIFS

Ils reposent sur des évaluations et des critères extra-financiers, destinés à éclairer les clients sur leurs principaux enjeux ESG. Intégrant systématiquement une dimension environnementale, ils permettent une meilleure compréhension des défis liés au climat et à la biodiversité, ainsi que des engagements nécessaires pour y répondre.

- **Spark** : un diagnostic ESG offert à nos clients, afin de leur permettre d'identifier leurs points forts et leurs axes de progrès.
 - **Pact trajectoire ESG** : un prêt bilatéral intégrant une évaluation indépendante et annuelle des performances ESG des clients, conditionnant la bonification de leur taux d'intérêt.
 - **Coordination ESG** : un accompagnement sur mesure par nos experts, destiné à définir des objectifs de performance durable et à ajuster les marges dans le cadre de financements syndiqués.
- D'ici fin 2027, objectif de doubler, par rapport à 2024, le nombre de clients ayant bénéficié d'un dispositif de pédagogie/accompagnement ESG

SOLUTIONS

En cohérence avec l'ambition portée par le Groupe, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a développé des solutions spécifiques pour accélérer le financement de la transition environnementale.

- **Le prêt IMPULSE** : il facilite la concrétisation des projets durables grâce à des conditions financières avantageuses. Revu en 2025 pour intégrer les exigences de la Taxonomie européenne, il cible explicitement les projets contribuant à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, ainsi qu'à la préservation de la biodiversité.
- **Le prêt PACT Carbone** : il incite les clients à s'engager dans une démarche de décarbonation. Accompagnés par notre partenaire Carbometrics ou par un prestataire indépendant, ils réalisent un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES). Les taux d'intérêt sont ensuite bonifiés en fonction de la réduction de leur intensité carbone et de l'atteinte d'objectifs alignés avec l'ambition de l'Accord de Paris.

- D'ici fin 2027, objectif de 1 Md€ de production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale

Les dispositifs commerciaux seront enrichis d'ici 2030 avec le résultat des travaux préalablement décrits et selon les contextes économiques et réglementaires.

#2

INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a à cœur d'adapter en permanence ses organisations et ses prises de décisions en tenant compte de ses engagements publics et des nouveaux cadres réglementaires en matière de biodiversité et de climat.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE NOS CLIENTS ET DE LEURS PROJETS

OPTIMISATION DES EXPERTISES INTERNES

Une connaissance sectorielle experte est indispensable à la proximité client et induit une organisation entre les entités du Groupe pour assurer une cohérence dans l'accompagnement des parties prenantes. La contribution d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a vocation à développer des expertises sectorielles au-delà du volet économique en intégrant les aspects environnementaux et à diffuser celles-ci au sein du groupe.

- D'ici fin 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura développé son intelligence sectorielle en intégrant les enjeux environnementaux spécifiques à chaque secteur.

LES DONNÉES EXTRA-FINANCIÈRES

La maturité environnementale de nos clients autant sur le climat que sur la biodiversité doit être évaluée par une collecte des données identifiées comme étant absolument nécessaires à la pertinence des analyses. Une collecte optimisée et maîtrisée de ces données sera organisée pour rationaliser les efforts et optimiser les réutilisations d'informations détenues.

La banque doit approfondir sa connaissance de la mesure de l'impact environnemental des activités des clients ainsi que des actifs financés pour évaluer la conformité de la trajectoire des investissements vers une économie plus durable.

Elle doit également gérer les données extra-financières relevant de son périmètre propre (empreinte directe environnementale).

Ainsi, l'ensemble des données collectées est référencé dans un dictionnaire afin de définir précisément la nature et l'utilisation de celles-ci, et de permettre une optimisation des sollicitations auprès des parties prenantes externes et internes.

- D'ici 2030, le dictionnaire de données ESG sera enrichi d'informations environnementales nécessaires à la connaissance extra-financière des clients

Le pilotage des ambitions de la stratégie environnementale est effectué par la publication des rapports réglementaires et complété par des suivis définis par le Groupe. L'activité d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est consolidée dans les publications du Groupe.



IRRIGUER L'ENSEMBLE DE NOTRE ORGANISATION



#2 INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOS MODES DE FONCTIONNEMENT

A son niveau, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels fait évoluer régulièrement son tableau de bord extra-financier permettant de mesurer sa contribution aux ambitions environnementales du Groupe.

- D'ici fin 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels produira son cadre de référence interne pour le pilotage de l'extra-financier

L'ÉVALUATION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

VIGILANCES ENVIRONNEMENTALES

Ces vigilances recouvrent :

- le respect par un client des engagements volontaires du Groupe Crédit Mutuel Arkéa,
- l'existence de controverses environnementales impactant un client.

Cette surveillance, mise en place dès l'entrée en relation, est maintenue tout au long de la relation client.

La survenance d'événements concernés par la surveillance génère un risque de réputation ou d'image pour le client pouvant porter atteinte à sa solidité financière et à sa capacité de remboursement des crédits. Les controverses de nature environnementale peuvent également indirectement porter atteinte à la réputation ou à l'image du Groupe Crédit Mutuel Arkéa et d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. La procédure décrivant les diligences à accomplir a été actualisée en 2024 pour exercer une vigilance environnementale dans le cadre de ses relations d'affaires. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels fera évoluer sa procédure conformément aux nouvelles exigences réglementaires.

INTÉGRATION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DANS NOS PROCESS

La gestion et le pilotage des risques environnementaux sont des enjeux majeurs pour un acteur financier.

De nombreuses actions ont déjà été menées et d'autres seront optimisées progressivement :

- Politiques sectorielles et thématiques⁽¹⁾** : En continuité des ambitions affichées dès 2020 dans sa stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa continue de déployer dans le cadre de son plan stratégique à 2030 des politiques sectorielles et thématiques qui visent à accompagner les secteurs dans leurs transitions et à améliorer l'impact environnemental des activités du Groupe. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est pleinement intégrée dans ces engagements en les déclinant opérationnellement dans ses politiques d'octroi de crédit. À compter de 2026, le Crédit Mutuel Arkéa adoptera une politique "eau douce". Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels déclinera cette politique Groupe dans ses processus d'octroi de crédit selon les données disponibles.
- Evaluation des risques environnementaux dans le process d'octroi de crédits** : L'évaluation du risque ESG de la contrepartie est effectuée par un outil mis à disposition par le Groupe. Il s'agit d'un questionnaire spécifique à chaque secteur déterminé en fonction d'une matrice sectorielle des risques ESG. Cette matrice a été construite par le Crédit Mutuel Arkéa sur la base de deux référentiels ESG reconnus (SASB et Sustainalytics). Le questionnaire contient six thématiques concernant le climat et la biodiversité en cohérence avec les normes de la CSRD⁽²⁾ (empreinte carbone, catastrophes climatiques, biodiversité, pollution, gestion des ressources en eau, économie circulaire). Il est régulièrement enrichi et affiné pour intégrer progressivement des informations permettant une analyse plus approfondie des risques environnementaux.

⁽¹⁾Les politiques sectorielles et thématiques sont disponibles sur le site du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, rubrique Nos engagements/Feuilles de route et politiques : https://www.cm-arkea.com/arkea/banque/assurances/pa_26040/fr/feuilles-de-route-et-politiques

⁽²⁾CSRD : Corporate Sustainability Reporting Directive



#2 INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOS MODES DE FONCTIONNEMENT



Des travaux de cartographie des risques physiques appliqués aux actifs des clients ont démarré avec le développement d'un outil à partir de 2022, intégré au pilier III depuis le 31/12/2022. Passée une période de test chez Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels courant 2024, l'ambition est une intégration progressive au parcours d'octroi de crédit à compter de 2026.

Les risques liés à la transition des modèles d'affaires sont des enjeux incontournables à adresser dans les prochaines années par les clients d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. La banque souhaite mesurer et prendre en compte ces risques afin de mieux les appréhender et pouvoir accompagner ses clients dans cette transition.

- D'ici fin 2027, l'analyse extra-financière des dossiers de crédits concernant des financements d'actifs immobiliers contiendra l'évaluation des risques physiques

À partir de 2026, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels s'engage en complément de ces dispositifs à travailler des critères d'analyse spécifiques aux enjeux de biodiversité prioritairement sur les secteurs de l'industrie agro-alimentaire et de l'immobilier.

- Clause juridique ESG dans nos contrats de crédit :** En 2025, tous les nouveaux contrats de crédit bilatéraux disposent d'une clause ESG au titre du respect par les clients de nos engagements environnementaux pris sur le climat et la biodiversité dans le cadre des politiques sectorielles et thématiques.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels proposera dans le cadre de négociations de contrats de crédit syndiqués une clause ESG conforme aux politiques sectorielles et thématiques.

- D'ici fin 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, en qualité d'agent et/ou d'arrangeur ESG, proposera aux banques participantes dans tous les nouveaux contrats de crédits syndiqués l'intégration d'une clause ESG intégrant nos engagements environnementaux.

- Suivi des engagements environnementaux pris par le client dans les contrats de financement :** la banque incite ses clients à adopter une démarche responsable. Pour cela, il est convenu le respect de critères retenus entre l'emprunteur et le ou les prêteurs. Ainsi, des dispositifs ont été créés pour assurer la définition du périmètre et le suivi des actions :
 - Évaluations initiales et périodiques par des organismes tiers indépendants pour mesurer les réalisations de plans d'actions (cas des offres PACT)
 - Identification et mise en place de conditions extra-financières (ratios, engagements d'information) pour un suivi de l'évolution des critères sur la durée du contrat de financement.

#3 ÉTRE EXEMPLAIRE

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a engagé depuis 2020 un ensemble d'actions de sensibilisation auprès de l'ensemble des collaborateurs et de la gouvernance afin d'être des ambassadeurs de la Raison d'être et des engagements sur le climat du Groupe Crédit Mutuel Arkéa. Les efforts vont continuer en y incluant l'enjeu de la biodiversité.

ACCULTURATION

LA GOUVERNANCE

Les membres du Directoire sont systématiquement sensibilisés et formés au même titre que l'ensemble des collaborateurs sur des thématiques d'actualité environnementales. Ils peuvent être formés plus spécifiquement sur des sujets impactant la stratégie de la banque.

Les membres du Conseil de Surveillance sont formés annuellement sur un certain nombre de sujets. L'ESG et donc les enjeux environnementaux font partie des thèmes abordés. Ils sont systématiquement formés quand une réglementation ou des engagements du Groupe entrent en vigueur (par exemple, la CSRD).

LES COLLABORATEURS

Les salariés constituent le maillon indispensable à la bonne application de la stratégie. Il est essentiel de les mobiliser en donnant du sens à leur activité professionnelle.

Ainsi, un ensemble d'actions est engagé et doit être poursuivi :

- Les nouveaux recrutés sont sensibilisés à l'ESG dont les enjeux environnementaux (principes généraux, engagements du groupe, risques ESG et déclinaisons opérationnelles dans les métiers d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels)
- Les nouveaux recrutés sont formés à la fresque du climat. Le dispositif sera adapté pour intégrer les enjeux de biodiversité.
- Les collaborateurs de la direction commerciale sont formés pour échanger autour des enjeux climatiques avec les clients. Le dispositif sera enrichi pour intégrer les enjeux de biodiversité.
- Des dispositifs appropriés de montée en compétence pour certains métiers spécifiques (par exemple : risques, engagements...) seront développés.

Pour maintenir l'acculturation des collaborateurs tout au long de leur carrière au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, des actions complémentaires doivent être engagées.

- D'ici fin 2026, les collaborateurs auront bénéficié de dispositifs d'acculturation et de compréhension de la stratégie environnementale de la banque pour une appropriation des ambitions par chacun.
- D'ici fin 2027, une session thématique de sensibilisation/acculturation aux enjeux environnementaux sera planifiée.



ÊTRE UNE ENTREPRISE CITOYENNE



#3 ÊTRE EXEMPLAIRE

PARTENARIAT/MÉCÉNAT

Pour renforcer les connaissances de ses parties prenantes internes et externes et partager les bonnes pratiques sur les enjeux environnementaux, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels continuera d'organiser des événements thématiques.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels soutient Pure Ocean Fund depuis 2020 dans ses actions en faveur de la protection des océans et continuera de soutenir quand cela est pertinent des actions environnementales.

Le soutien à la recherche universitaire est renforcé au travers du mécénat du fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa auprès de la Chaire "Biodiversité et Changement Climatique" portée par la Fondation de l'Université de Rennes. Cette politique permet d'avoir accès à des ressources académiques servant les actions d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels sur la biodiversité, l'interaction avec le changement climatique et l'impact économique sur les entreprises. Elle permet également de renforcer l'acculturation des administrateurs, des collaborateurs et des clients via des interventions de l'équipe académique dans le cadre de campagnes de sensibilisations sous différents formats (conférences, tables rondes, ateliers...).

EMPREINTE DIRECTE

Le Crédit Mutuel Arkéa a lancé il y a cinq ans un plan dédié afin d'accélérer sa propre transition environnementale à travers des actions d'atténuation au changement climatique ainsi que de préservation des ressources naturelles.

Sur son empreinte directe, le Crédit Mutuel Arkéa se concentre prioritairement sur les scopes 1 et 2. Il gère pour le compte des filiales l'immobilier d'entreprise, les énergies et le fonctionnement global du groupe.

En tant que filiale du Crédit Mutuel Arkéa, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels partage les ambitions du Groupe et se doit d'être exemplaire en pilotant son bilan carbone dans le cadre des objectifs du Groupe. Elle ne s'interdit pas en complément d'avoir ses propres actions d'optimisation de son bilan carbone.

LES OBJECTIFS DU GROUPE

- **Climat :** Nommée "CO2acteur", cette initiative transverse vise à réduire la trajectoire de l'empreinte carbone du Groupe et à accompagner ses collaborateurs dans l'évolution de leurs pratiques. Elle fournit des recommandations sur les déplacements domicile-travail, les déplacements professionnels, l'immobilier responsable, le numérique, les fournitures.

- D'ici 2030, l'objectif de réduction du bilan carbone d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est de -38% (par rapport à 2021) sur les scopes 1-2



#3 ÊTRE EXEMPLAIRE

- **Biodiversité :** Le Crédit Mutuel Arkéa se concentre prioritairement sur les réductions des impacts négatifs et des pressions sur la biodiversité de ses bâtiments d'exploitation, par des diagnostics d'écologues et la mise en œuvre progressive des préconisations. Les équipes d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels qui occupent ces bâtiments bénéficieront des actions menées par le Groupe.

LES OBJECTIFS D'ARKÉA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels ambitionne de compléter les objectifs du Groupe par des actions spécifiques sur certains sujets.

- **Engagement collaborateurs :** Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels met à disposition un crédit de 8 heures par an à tous les collaborateurs pour accomplir sur leur temps de travail des missions à objectif environnemental de leur choix parmi celles proposées sur la plateforme Komeet.
- **La prise en compte des enjeux environnementaux des territoires :** Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels poursuit son engagement d'entreprise citoyenne au soutien de collectifs qui œuvrent à la prise en compte de l'impact environnemental dans l'économie.

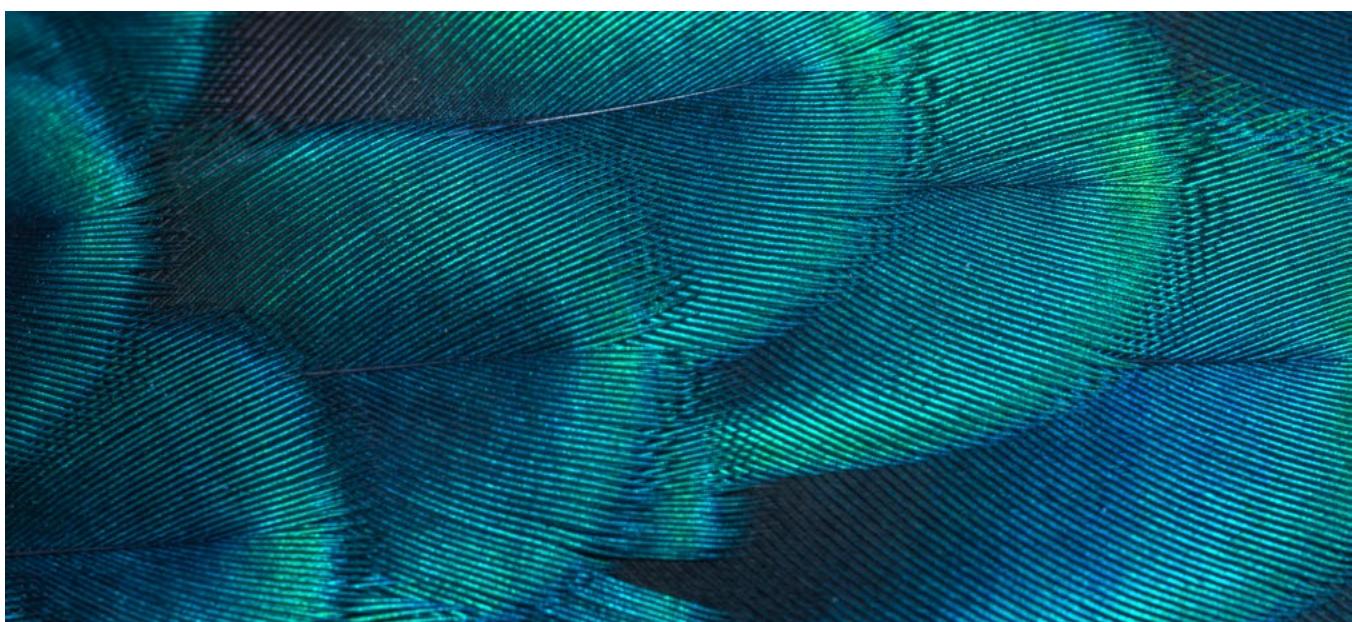
Suite à l'intégration d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels à la promotion 2023 de la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC Ouest), une feuille de route à 2030 a été établie et fait l'objet d'un suivi annuel.

- Les engagements CEC Ouest d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels feront l'objet d'un état d'avancement annuel jusqu'en 2030

Les partenariats institutionnels territoriaux constituent un autre levier d'implication concrète qu'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels entend poursuivre d'ici à 2030.

La première convention territoriale signée avec la métropole de Lyon "Agora Lyon 2030" en mars 2025 contient des objectifs à 2030 et font l'objet d'un suivi annuel.

- Les engagements Agora Lyon d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels feront l'objet d'un état d'avancement annuel jusqu'en 2030



#3 ÊTRE EXEMPLAIRE

EMPREINTE INDIRECTE

CLIMAT

Un bilan carbone enrichi : le Crédit Mutuel Arkéa calcule un bilan carbone sur les scopes 1 et 2, ainsi que les émissions financées consolidées au niveau du Groupe. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a l'objectif de présenter un bilan carbone comprenant les scopes 1 et 2, et le scope 3 correspondant aux émissions financées, c'est-à-dire la quote-part des émissions carbone de ses clients dans la limite des financements octroyés.

Avec ce bilan carbone enrichi, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels partagera ses émissions auprès de ses parties prenantes externes et contribuera ainsi au niveau de transparence attendue. Ces données complémentaires permettront également de renforcer le pilotage de son portefeuille de financements, d'identifier de nouvelles propositions d'accompagnement clients et de matérialiser à l'échelle de la filiale les effets des engagements pris par le Groupe en matière de trajectoire de décarbonation.

- D'ici fin 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura enrichi son bilan carbone avec le scope 3 aval (client) selon la disponibilité des données
- D'ici fin 2028, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura mené sur son périmètre des travaux d'identification de cibles de réduction de son scope 3 aval (client)

BIODIVERSITÉ

À compter de 2026, le Groupe fournira à Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels les éléments permettant une définition et une intégration progressive d'indicateurs quantitatifs afin de mesurer les pressions et dépendances du portefeuille de financements.



#3 ÊTRE EXEMPLAIRE

COMMUNICATION ET RÉVISION DE LA STRATÉGIE ENVIRONNEMENTALE

Cette stratégie environnementale est disponible sur le site institutionnel de la banque*. Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels prévoit de partager les avancées de ces engagements périodiquement entre 2025 et 2030.

- Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels communiquera en 2027 sur les actions réalisées dans le cadre de sa stratégie environnementale et publiera un bilan à son terme.

* www.arkea-banque-ei.com



La présente stratégie a été validée le 10/12/2025 par le Conseil de Surveillance d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Elle pourra faire l'objet de révision, à minima à mi-période (2027), pour actualiser les engagements et prendre en compte l'avancement de ses travaux, ceux du Crédit Mutuel Arkéa et les recommandations de Place.

ANNEXE

Diagnostic	Enjeux - Piliers Finance Responsable	Engagements stratégie environnementale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Indicateurs de suivi des engagements Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels
Constat après 10 ans d'Accords de Paris - 6e rapport du GIEC - 1er rapport de l'IPBES : Élargir le champ des actions pour protéger la nature et le vivant	Impliquer la gouvernance d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Informier régulièrement les organes de gouvernance d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (Directoire et Conseil de surveillance)	Le Directoire est informé trois fois par an. Le Conseil de Surveillance est informé deux fois par an.
Cultiver la proximité client		Organisation : Faire évoluer régulièrement notre organisation commerciale	-
Connaître les pressions/impacts négatifs et les actions positives en faveur de la biodiversité, par secteur et territoire		Notre approche : Évaluer les enjeux prioritaires de notre portefeuille clients (biodiversité et climat)	Exploitation de l'analyse qualitative des dépendances et des impacts négatifs produite par le Groupe annuellement, à des fins d'ajustement potentiel de l'offre
Identifier les initiatives territoriales sur l'adaptation au changement climatique		Notre approche : Participer à des groupes de travail sur l'adaptation	-
Accompagner la décarbonation de nos clients	Etre partenaire de nos clients dans leur transition environnementale	Notre approche : Définir et suivre les trajectoires de décarbonation par secteurs les plus émissifs	À partir de 2026, des travaux seront engagés sur l'immobilier commercial pour identifier des cibles de décarbonation. D'ici 2030, une cible climatique de décarbonation sera étudiée sur la production d'électricité
Répondre au besoin d'accompagnement (financements, services, conseil...) pour diagnostiquer et agir		Offre : Faire évoluer régulièrement la gamme Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour prendre en compte les enjeux environnementaux des clients de notre portefeuille	D'ici à 2027, objectif de doubler, par rapport à 2024, le nombre de clients ayant bénéficié d'un dispositif de pédagogie/accompagnement ESG D'ici 2027, objectif de 1 Md EUR de production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale.

ANNEXE

Diagnostic	Enjeux - Piliers Finance Responsable	Engagements stratégie environnementale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Indicateurs de suivi des engagements Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels
Mieux connaître l'impact extra-financier de nos clients et de leurs projets		<p>Optimiser les expertises internes</p>	D'ici fin 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura développé son intelligence sectorielle en intégrant les enjeux environnementaux spécifiques à chaque secteur
	<p>Intégrer les enjeux environnementaux dans nos modes de fonctionnement</p> <p>Intégrer les enjeux environnementaux dans nos modes de fonctionnement</p>	<p>Gérer les données extra-financières</p>	<p>D'ici 2030, le dictionnaire de données ESG sera enrichi d'informations environnementales nécessaires à la connaissance extra-financière des clients</p> <p>D'ici 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels produira son cadre de référence pour le pilotage de l'extra-financier</p>
Piloter le risque environnemental de nos clients et de leurs projets		<p>Adresser le devoir de vigilance environnemental</p>	-
		<p>Intégrer l'évaluation du risque environnemental dans nos process</p>	D'ici 2027, l'analyse extra-financière des dossiers de crédits concernant des financements d'actifs immobiliers contiendra l'évaluation des risques physiques
		<p>Sécuriser nos contrats de crédits (clauses contractuelles)</p>	D'ici 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, en qualité d'agent et/ou d'arrangeur ESG, proposera aux banques participantes dans tous les nouveaux contrats de crédit syndiqués l'intégration d'une clause ESG intégrant nos engagements environnementaux.

ANNEXE

Diagnostic	Enjeux - Piliers Finance Responsable	Engagements stratégie environnementale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Indicateurs de suivi des engagements Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels
Embarquer les parties prenantes internes		Acculturer les organes de gouvernance et tous les collaborateurs	D'ici 2026, les collaborateurs auront bénéficié de dispositifs d'acculturation et compréhension de la stratégie environnementale de la banque pour une diffusion et une appropriation des ambitions par chacun. D'ici 2027, une session thématique de sensibilisation/acculturation aux enjeux environnementaux sera planifiée
Piloter l'empreinte directe	Être exemplaire	Diminuer le bilan carbone d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels sur les scopes 1-2	D'ici 2030 l'objectif de réduction du bilan carbone d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est de -38% (par rapport à 2021) sur les scopes 1-2
Communiquer sur les engagements externes		Prendre en compte les enjeux environnementaux des territoires	Les engagements CEC Ouest d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels feront l'objet d'un état d'avancement annuel jusqu'en 2030 Les engagements Agora Lyon d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels feront l'objet d'un état d'avancement annuel jusqu'en 2030

ANNEXE

Diagnostic	Enjeux - Piliers Finance Responsable	Engagements stratégie environnementale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Indicateurs de suivi des engagements Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels
Mesure de l'impact de nos financements	Être exemplaire	Climat - Piloter le scope 3 aval (du bilan carbone)	D'ici 2027, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura enrichi son bilan carbone avec le scope 3 aval (client) D'ici fin 2028, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels aura mené sur son périmètre des travaux d'identification de cibles de réduction de son scope 3 aval (client)
		Biodiversité - Intégrer progressivement des indicateurs quantitatifs sur les pressions et dépendances à la biodiversité des financements	-
Transparence	Communication	Informer régulièrement sur les actions	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels communiquera en 2027 sur les actions réalisées dans le cadre de sa stratégie environnementale et publiera un bilan à son terme.



Retrouvez toutes nos publications extra financières

<https://site.arkea-banque-ei.com/dispositif-esg/nos-publications-extra-financieres/>



.....
Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels. Société
Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance,
banque et courtage d'assurances.
N° ORIAS : 07 026 594 - RCS BREST 378 398 911.
Siège social : Allée Louis Lichou - 29480 Le Relecq-
Kerhuon.
Adresse postale : 3 Avenue d'Alphasie CS 96 856 -
35760 Saint-Grégoire.
Crédit photo : Adobe Stock
Décembre 2025